

louer.

sera en location par voie de mises n'elle possède sous l'enseigne de La orange, écurie, remise et abri, bouche-

008. Les mises auront lieu en dite au- les 2 heures de l'après-midi, sous de

Le Secrétaire communal.

bois.

Boltigen, vendront en mises publi- heures après midi, à l'auberge du

itzwald; annwald; ogeitengraben.

de la mise, à 9 heures du matin, à gnée du misieur.

Par ordre: Chr. STOCKER.



A LOUER
chambre meublée av. c four-
rue de Bouteyres, n° 69 au 2^{me} étage.

A louer
oc, deux chambres meublées
uffées pour filles qui vont à la fa-
resser à Henri Jacquerdou,

AVIS
soussignée av. e les dames de la ville
environs qu'elle continue à s'occuper
réparation des chapeaux pour dames
aute, réparation et confection de
mple et confection de divers articles
yrie.
e recommande. **Ether Daloz,**
an St Michel, 2^{me} étage.

WELDER-CLEMENT
NETTOYAGE À SEC
TEINTURE
LUCERNE

mande son dépôt à Bulle, chez Mlle
ie SAVARY. Lingerie et Rideaux.

à 30,000 francs
demandés à emprunter sur hypo-
s 1^{er} rang, à Bulle.
resser à l'agence de publicité Haas-
in et Vogler à Bulle, sans chiffres
B.

A louer:
hôtel-St-Denis, une bonne
ie avec logement.
resser à E. Villard, instituteur
lien.

EL GARANTI PUR
de la Gruyère
& CONFITURES
ez Vve Louis Treyvaux
Grand'rue 38.

A louer:
e logements de 2 chambres et cui-
an et lumière, pour personnes tran-
resser au bureau du journal.

A vendre ou à louer
e, pour cause de santé, une *boulan-*
e et épicerie bien achalandée, dans
lage de la Basse-Gruyère.
resser au bureau du journal.



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit: "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration: Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER: BULLE, dép. 5⁵⁵ 10⁰⁰ 2³⁸ 5⁰⁵ 8⁵⁰ — BULLE, arr. 8⁵⁵ 12¹⁶ 4²⁵ 8²² 10⁵²

ABONNEMENTS
Suisse . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . 6 mois, » 2.50
Etranger . 1 an, » 9.—
 » . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.
Prix du numéro: 5 cent.
On s'abonne dans les
bureaux de poste.

ANNONCES
District de la Gruyère: une
seule insertion, 15 c.; annon-
ces répétées, 10 c. Canton
et Suisse, 15 c. Etranger,
20 c. la ligne ou son espace.
RÉCLAMES: Suisse, 30 cent.
Etranger, 40 c. la ligne.
S'adr. à l'Agence de pu-
blicité Haasenstain et Vo-
glor, Grand'rue 29, à Bulle,
ou à l'Impr. de La Gruyère.

BULLE, le 22 novembre 1907.

Au Grand Conseil.

L'assurance contre l'incendie. — Tout pour l'Université. — Rive gauche ou rive droite.

L'année 1906 a été mauvaise pour la Caisse cantonale d'assurance contre l'incendie. Les indemnités se sont élevées à 900,000 francs, dont 450,000 pour Planfayon. Plusieurs moyens sont proposés afin de prévenir le plus possible les incendies qui sont d'une fréquence anormale. Chacun reconnaît la nécessité de surveiller sévèrement les constructions, car la plupart des sinistres sont dus à des déficiences des bâtiments. M. Jungo, notaire, appuyé par M. Python, estime que la loi actuelle sur les assurances est à réviser. A ce sujet, constatons que *La Gruyère* du 10 novembre 1906 disait: « la loi de 1872 sur l'assurance et la taxation des immeubles offre bien des déficiences. » Nous sommes heureux de voir notre opinion partagée par M. Jungo et par M. Python. En effet actuellement on ne peut assurer que le 1/10 de valeur d'un immeuble, tandis qu'on peut assurer le mobilier en entier. Ce n'est pas logique. En cas d'incendie, le sinistré doit attendre une année avant d'être en possession de l'indemnité. Enfin il y a des dispositions qui attribuent trop de valeur aux murs qui restent debout, valeur qu'on déduit encore du montant

de l'assurance. Le Grand Conseil a donc une bonne occasion de réviser et rajouir une loi fort défectueuse.

Le budget de l'Université donne lieu à une discussion qui révèle mieux que nous ne saurions le dire le mécontentement et la fatigue des campagnes. M. Mossu, qui s'est montré le vrai représentant de la campagne, a osé parler courageusement des sacrifices énormes qu'on impose au pays pour cette œuvre ruineuse. M. Python en personne a répondu, et sa réponse n'est guère de nature à convaincre M. Mossu. Le directeur de l'Instruction publique a pu affirmer sans rire que l'Université n'a rien coûté au pays, et que, bien au contraire, elle est une source de prospérité, même pour la campagne.

Ce sont des affirmations maintenant incapables de convaincre même les mieux disposés. L'emprunt des 25 millions, suivi de l'augmentation de l'impôt, a dessillé les yeux des naïfs. Rien ne peut nier la réalité, pas même les métaphores à la Jaurès auxquelles a recours M. Python quand il parle de l'anémie qu'entraînerait la suppression de l'Université qui infuse le sang dans la capitale, cerveau du canton. Cela ne manque pas d'éloquence; mais M. Mossu aurait pu répondre avec beaucoup plus de raison: L'anémie dont nous souffrons le plus est celle des caisses de l'Etat, hélas; preuve en est la situation dans laquelle nous nous

débattons. Il faudrait voir à améliorer l'état général, à nourrir le corps, à le fortifier et surtout à ne pas trop l'affaiblir par la saignée des nouveaux impôts et, croyez-moi, quand tous les organes seront vigoureux, le cerveau sera parfaitement bien portant.

Da reste, toute discussion à ce sujet est parfaitement inutile. Il suffit de comparer le budget de l'Université à celui de l'agriculture pour être édifié, d'autant plus que nous n'avons rien vu; attendons la création des nouvelles facultés, les plus coûteuses.

M. Deschenaux rapporte sur la question des chemins de fer et au nom de la majorité de la commission conclut pour ce qui concerne le Fribourg-Bulle à l'adoption du projet recommandé par le Conseil d'Etat; c'est-à-dire d'un chemin de fer partant de Bulle sur la rive gauche, mais passant sur la rive droite au pont de Thosy, pour aboutir à Fribourg par un pont à construire à Péroilles. M. Barras appuie cette manière de voir.

M. Antoine Morard, qui a fait minorité dans la commission avec M. L. Morard, critique vivement ce tracé et accuse la commission d'expertise de montrer du parti-pris. Sans vouloir prêter les communes de la rive gauche, il trouve que les localités de la Basse-Gruyère et de la contrée de Farnvagny sont absolument dignes d'attention et offrent bien plus d'importance que ne leur en accorde le rapport. Les

populations de la rive gauche ont, dit-il, un projet direct rapide et moins coûteux que le projet mixte.

M. Léon Genoud a peur du Pont de Péroilles et content avec ardeur les intérêts du centre de Fribourg. Il demande: l'élargissement et la transformation du pont suspendu, la création de cliniques universitaires et d'autres établissements au Schoenberg, des moyens de relier le quartier d'Agly au Bourg, le maintien dans le centre de la ville des bureaux d'administration et des marchés, etc.

Comme on le voit, dans chaque région, dans chaque quartier les revendications sont nombreuses et vive est la lutte pour obtenir le passage des futures voies de communication. Et les discussions ne sont pas terminées; nous en ferons le compte-rendu dans notre prochain numéro.

NOUVELLES SUISSES

Chemins de fer fédéraux. — Les C. F. F. ont transporté en octobre 1907 6,244,000 voyageurs et 1,202 mille tonnes de marchandises.

Les recettes se sont élevées à 12 millions 595,000 fr. Comparé avec le chiffre d'octobre 1906, il y a augmentation de 374,376 voyageurs et de 49,742 tonnes de marchandises et de 315,542 fr. dans les recettes.

Les recettes d'exploitation se sont élevées au total en octobre à 12,872

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

LE 115

Crime d'Orcival

PAR ÉMILE GABORIAU

Bientôt les ordres furent exécutés, et après avoir fait asseoir le père Plantat, M. Lecoq poussa lui-même le léger verrou du cabinet.
— Parle, maintenant, dit-il à son homme, et sois bref.
— Donc, monsieur, j'avais en vain montré ma photographie à une douzaine de négociants, lorsque, rue des Saints-Pères, un des bons tapissiers du faubourg Saint-Germain, nommé Rech, l'a reconnue.
— Rappelle-moi ce qu'il t'a dit, mot pour mot, s'il se peut.
— Ce portrait, m'a-t-il dit, est celui d'un de mes clients. Ce client s'est présenté chez

moi, il y a un mois environ, pour acheter un mobilier complet — salon, salle à manger, chambre à coucher, et le reste — destiné à un petit hôtel qu'il venait de louer. Il n'a rien marchandé, ne mettant au marché qu'une condition, c'est que tout serait prêt, livré, en place, les rideaux et les tapis posés, à trois semaines de là, c'est-à-dire, il y a eu lundi dernier huit jours.

— A combien montaient les acquisitions?
— A dix-huit mille francs qui ont été payés moitié d'avance, moitié le jour de la livraison.
— Qui a remis les fonds, la seconde fois?
— Un domestique.
— Quel nom a donné ce monsieur au tapissier?
— Il a dit s'appeler M. James Wilson, mais M. Rech m'a dit qu'il n'avait pas l'air d'un Anglais.
— Où demeure-t-il?
— Les meubles ont été portés dans un petit hôtel rue Saint-Lazare, n°..., près de la gare du Havre.
La figure de M. Lecoq, assez soucieuse jusqu'alors, exprima la joie la plus vive. Il éprouvait l'orgueil si légitime et si naturel

du capitaine qui voit réussir les combinaisons qui doivent perdre l'ennemi. Il se permit de taper familièrement sur l'épaule du vieux juge de paix en prononçant ce seul mot:

— Pincé!...
Mais le Pâlot secoua la tête.
— Ce n'est pas sûr, dit-il.
— Pourquoi?
— Vous le pensez bien, monsieur, l'adresse m'étant connue, ayant du temps devant moi, je suis allé reconnaître la place, c'est-à-dire le petit hôtel.
— Et alors?
— Le locataire s'appelle bien Wilson, mais ce n'est pas l'homme au portrait, j'en suis sûr.
Le juge de paix eut un geste de désappointement, mais M. Lecoq ne se décourageait pas si vite.
— Comment as-tu des détails? demanda-t-il à son agent.
— J'ai fait parler un domestique.
— Malheureux! s'écria le père Plantat, vous avez peut-être éveillé les soupçons!
— Pour cela, non, répondit M. Lecoq, j'en répondrais; Pâlot est mon élève. Ex-

plique-toi, mon garçon.

— Pour lors, monsieur, l'hôtel reconnu, habitation cosse, ma foi! je me suis dit: « Voici bien la cage, sachons si l'oiseau est dedans. » Mais comment faire? Par bonheur, et par le plus grand des hasards, j'avais sur moi un louis; sans hésiter, je le glissai dans le canal qui conduit au ruisseau de la rue, les eaux ménagères de l'hôtel.

— Puis tu sonnes?
— Comme de juste. Le portier — car il y a un portier — vient m'ouvrir, et moi de mon air le plus timide, raconte qu'en tirant mon monchoir de poche, j'ai laissé tomber vingt francs et je le prie de me prêter un instrument quelconque pour essayer de les rattraper. Il me prête un morceau de fer, il en prend un de son côté, et en moins de rien nous retrouvons la pièce. Aussitôt, je me mets à sauter, comme si j'étais le plus heureux des hommes et je le prie de se laisser offrir un verre de n'importe quoi, en manière de remerciement.

— Pas mal!
— Oh! M. Lecoq, ce truc est de vous, mais vous allez voir le reste, qui est de moi. Mon portier accepte, et nous voilà les

mille francs et les dépenses à 7,967,000 fr. Les recettes sont en augmentation sur octobre 1906 de 321,698 fr., les dépenses, de 869,235.

Pour les dix premiers mois de 1907, les recettes d'exploitation se sont élevées au total à 119,099,020 fr., soit 7,730,753 fr. de plus que dans la période correspondante de 1906.

Les dépenses ont été au total de fr. 73,897,579, soit 8,100,822 fr. de plus que dans la période correspondante de 1906.

L'excédent des recettes à fin octobre s'élève à 45,201,441 fr., soit 370 mille 069 fr. de moins qu'en 1906.

La grêle. — Le Conseil fédéral a décidé de bonifier aux vingt cantons ci-après, qui ont supporté en 1907 des dépenses pour l'encouragement de l'assurance contre la grêle, la moitié de leurs débours pour polices et pour contributions en faveur des primes aux assurés.

Les bonifications se montent aux sommes suivantes, savoir : Zurich, 18 mille 763 fr. 85 cent.; Berne, 29,382 fr. 28; Lucerne, 14,556 fr. 95; Schwytz, 3 466 fr. 99; Unterwald 1. h., 550 fr. 07; Unterwald 1. B., 736 fr. 52 cent.; Zoug, 2922 fr. 54; Fribourg, 3821 francs 43; Soleure, 6422 fr. 41; Bâle-Ville, 354 fr. 15; Bâle-Campagne, 6196 fr. 95; Schaffhouse, 6917 fr. 87 Appenzell, Rh. ext., 817 fr. 03; St-Gall, 9177, 82; Argovie, 23,835 fr. 60; Thurgovie, 8355 fr. 33; Vand, 9523 fr. 51; Valais, 232 fr. 70; Neuchâtel, 8530 fr. 20; Genève, 9111 fr. 47. Total, 163,675 fr. 75

Le goitre en Suisse. — Un comité composé des savants les plus éminents de notre pays et de quelques membres des Chambres fédérales s'est donné pour tâche d'étudier les causes du goitre en Suisse. Le goitre est une des maladies les plus répandues dans notre pays; cette maladie n'intéresse pas les médecins seulement, mais le pays tout entier, notamment notre armée. En effet, les relevés statistiques basés sur les résultats de l'examen médical des recrues établissent que, de 1901 à 1905, sur 40,736 jeunes gens définitivement libérés du service, 6922, soit plus du 14 %, l'ont été pour cause de

meilleurs amis du monde, buvant un verre de bitter dans un débit qui est en face de l'hôtel. Nous causions gaiement, quand tout à coup je me baisse comme si je venais d'apercevoir, à terre, quelque chose de surprenant, et je ramasse quoi? la photographie que j'avais laissée tomber et que j'avais un peu abîmée avec mon pied. « Tiens! dis-je, un portrait! » Mon nouvel ami le prend, le regarde et n'a pas l'air de le reconnaître. Alors, pour être plus sûr, j'insiste et je dis : « Il est très-bien, ce monsieur, votre maître doit être dans ce genre, car tous les hommes bien se ressemblent. » Mais il répond que non, que l'homme du portrait a toute sa herbe, tandis que son maître est rasé comme un abbé. « D'ailleurs, ajoute-t-il, mon maître est Américain, il nous donne les ordres en français, c'est vrai, mais madame et lui causent toujours en anglais.

A mesure que parlait le Pâlot, l'œil de M. Lecoq redevenait brillant.

— Trémourel parle anglais, n'est-ce pas? demanda-t-il au père Plantat.

— Très passablement, et Laurence aussi. (A suivre.)

goître. Le goitre a donc pour conséquence un affaiblissement notable de nos forces défensives et le pays a tout intérêt à ce qu'on étudie exactement les causes de cette maladie, afin qu'elle puisse être combattue avec efficacité.

Berne. — Le procès Schneider-Æbi fait souche. Au cours des audiences, le public a appris avec quelque stupeur qu'un gros négociant de Berne, M. F. Stucker, prêtait au notaire Schneider des sommes importantes (jusqu'à 200,000 fr.) à des taux de 10 à 12 %. M. Stucker comparaitra en décembre devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation d'usure, 87 témoins sont cités.

D'autre part, M. Æbi avait représenté une demoiselle Elberskirchen, de Bonn, comme le mauvais génie de sa première femme, qu'elle dominait entièrement. Il avait déclaré que cette demoiselle avait même essayé envers lui un chantage. Or, Mlle E., qui a fait beaucoup de bruit un moment, a d'abord protesté dans la presse locale, puis a déposé une plainte contre l'avocat Æbi.

Vaud. — Saut mortel. — Deux employés de la poste ayant trouvé, dans la nuit de mardi à mercredi, un chapeau haute forme, sur le pont Chauderon-Montbenon, à Lausanne, firent des recherches et découvrirent bientôt le cadavre d'un nommé Schneider, qui, dégoûté de la vie, avait sauté d'une hauteur de 38 mètres. Le désespéré habitait Genève. On a trouvé dans ses poches des lettres adressées au juge informateur, à sa famille, et son testament. La mort a dû être instantanée. Le corps a été transporté à l'Ecole de médecine.

Valais. — Le Simplon et les automobiles. — A l'occasion du grand débat qui a eu lieu mardi, au Grand Conseil valaisan, au sujet de la route du Simplon, le chef du département des travaux publics a dit ceci :

« Lorsque le tunnel du Simplon, a été ouvert à la circulation, l'Etat, pour conserver à la route son importance, a cru devoir l'ouvrir à la circulation des automobiles. Cette mesure a été excellente. Grâce à ce nouveau moyen de locomotion, l'industrie hôtelière de la région n'a pas périclité. La circulation des automobiles a été très active cet été; du 3 juillet à fin octobre, il en a passé 381, soit dans la direction d'Iselle, soit dans la direction de Brigue. »

— Le canal de la Navizance, long de 8400 mètres, de la Société de l'aluminium, a été percé samedi.

Genève. — La baronne Adolphe de Rothschild, qui avait été frappée dimanche d'une hémorragie cérébrale, dans son château de Pregny, près Genève, est morte lundi soir à 11 h. 40. Elle était née en 1830; elle était donc âgée de 77 ans.

La baronne de Rothschild était liée d'amitié avec les hautes personnalités, notamment la reine Alexandra d'Angleterre et le duc de Wellington. On raconte d'autre part la curieuse histoire suivante: Le jour où l'impératrice d'Autriche fut assassinée à Ge-

nève par Luccheni, la baronne de Rothschild venait de déjeuner avec elle. Durant tout le repas, la baronne fut de sinistres pressentiments et elle offrit son yacht, qui était ancré devant l'hôtel Beau-Rivage, à l'impératrice pour retourner à Territet, disant qu'il n'était pas prudent qu'elle se rendît dans cette ville par bateau ordinaire. Mais l'impératrice ne voulut rien savoir, aimant au contraire à se mêler de la population.

L'inhumation aura lieu à Paris.

AL'ÉTRANGER

Italie. — Sans le sou. — Samedi, les étudiants de Rome avaient organisé une promenade de bienfaisance pour donner des secours à la Calabre.

Passant à quatre heures piazza del Popolo, ils ont rencontré le roi en voiture et l'ont respectueusement entouré. Victor-Emmanuel, s'apercevant qu'il avait oublié de prendre de l'argent, leur a dit en souriant : « Mes amis, je suis désolé de n'avoir pas d'argent sur moi, mais j'en ai à la maison; je vous en enverrai. »

Russie. — Tempête. — « Un ouragan terrible a sévi pendant deux jours sur la mer Noire. Onze vapeurs et vingt-sept voiliers ont fait naufrage; 89 marins ont péri. »

France. — Un barrage qui s'effondre. — Une affreuse catastrophe vient de se produire à trois ou quatre kilomètres de la station de Loup, sur la ligne du chemin de fer du Sud de la France.

Un barrage destiné à capter les eaux de la rivière Loup, en construction pour le compte de la Société électrique, s'est effondré sous la poussée des eaux, ensevelissant 31 ouvriers.

— Condamnation. — Le tribunal militaire à Odessa a prononcé les condamnations suivantes à des soldats du 12^e régiment de sapeurs, pour excitation à la révolte: 3 à mort, 6 à six ans ans de travaux forcés, 2 à deux ans de réclusion.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

— Le Grand Conseil valaisan fixe au 4 1/2 % le taux des prêts hypothécaires de la Caisse hypothécaire.

— A Mettau (Argovie), un incendie retrouve dans les cendres un billet de loterie. Le billet sort et lui vaut 40,000 francs.

— Un ouvrier traversant la forêt de Finges (près Sierre) est assailli à coups de couteau. On le relève, gravement atteint.

— A Lucerne, le peintre Bühler est carbonisé dans les flammes qui détruisent sa maison.

— La comtesse Zedwitz lègue à la ville de Thoune 85,000 fr. pour un asile d'enfants pauvres.

— Zurich, Hans Wagner, bernois, est asphyxié par le gaz dans sa chambre de bain.

— Le Grand Conseil neuchâtelois décide l'amélioration des casernes de Colombier.

— Etranger —

— La fièvre jaune s'est déclarée à la Barbade (Antilles anglaises); 4 cas, 2 morts.

— A La Motte (Ile et Vilaine), une femme arrose son mari d'essence et l'allume. Etat désespéré du pauvre diable.

— A coups de couteau, le professeur Underwood de Columbia (Amérique), tue sa femme, sa fille et se frappe. Folie subite.

— Tremblements de terre et panique à Reggio de Calabre.

— Le jeu des bombes continue à Varsovie. Un magasin de cordonnier détruit et 3 personnes atteintes.

CANTON DE FRIBOURG

Le Grand Conseil vote le décret des chemins de fer régionaux. — Hier jeudi, a eu lieu la continuation de la discussion sur ce sujet important.

Ont pris la parole :

MM. Chassot, Spycher, Delatena, Lauper, Offaer, Reichlen, Biolley, Zurkinden, Jungo Joseph, Lapp, M. le conseiller d'Etat Pychon et M. le Directeur des Travaux publics.

La discussion sur l'entrée en matière est close. L'entrée en matière est adoptée à l'unanimité.

On aborde la discussion des articles du décret.

Les articles sont adoptés sans modification.

Le décret dans son ensemble est adopté à l'unanimité.

Tirage financier. — Vendredi a eu lieu le 102^{me} tirage des obligations de 15 fr. 1860 de l'Etat de Fribourg. La prime de 30,000 fr. a été gagnée par le n° 43 de la série 253.

Le n° 38, série 5460, gagne 4000 fr.; le n° 17, série 5645, gagne 1000 fr. Gagnent 250 fr. les séries 1168, n° 50; 2272, n° 7; 2883, n° 44; 2975, n° 29; 7010, n° 29; 7610, n° 8. Plus un certain nombre de primes de 125, 75 et 50 fr.

Lait. — Les sociétés de laiterie de Cottens, Oanens, Autigny, Chénens, Lentigny, Prez, Noréaz, Seedorf ont vendu leur lait au prix de 16 centimes, avec des locations de 1000 à 1500 fr.

Le feu. — Jeudi matin, le feu a complètement détruit la maison de M. François Corboad, sise au Paturliaux, rière la commune de Surpierre.

L'immeuble, comprenant deux logements, grange, écuries et manège, était taxé 5500 fr. Tout le mobilier est resté dans les flammes.

La cause du sinistre n'est pas encore connue.

GRUYÈRE

Banque Populaire de la Gruyère. — Le mouvement d'affaires de cet établissement l'engage à porter son capital-actions de 500,000 francs à 1 million. Les actionnaires sont convoqués dans ce but.

Un aigle dans un poulailler.

— Il y a quelque temps, un aiglon avait été capturé près de Lessoc. M. Barras, inspecteur forestier, prit chez lui le jeune pensionnaire et le logea tout simplement avec les poules. Chose curieuse, celles-ci se solidarisaient immédiatement contre l'envahisseur et lui imposèrent le respect avec beaucoup de cranerie. Cependant, le carnassier devenant en grandissant toujours plus vorace et plus insupportable, son propriétaire vient de lui donner la clef des champs. L'aigle tournoya un instant, revint auprès de ses

poules, pu de bon.

Cercle

Dima
8 heures
lière.

M. O.

Montreux
simmey)
28.716 v
marchand
cettes ont
des recett
de 1.062.
tion de re
période c

— Que

la guilloti

— Mai

semble.

— Au

— Con

— Par

perdre la

Le jug

condamne

L'accu

Le jug

on vous d

ÉTAT

M

Wuller

Louis-Hab

O. E. G., d

roline-Mar

Lonia, fil

cher, de G

Morand.

d'Engèle,

(Tassin), e

— Verdon

dore, inest

Marguerit

Louis-Jos

gène, nég

Elisabeth-

Charlotte-

Rottensch

tine née K

lestin, fil

Le Saugly

de Marie,

Müller,

de Gottlie

(Berne), 6

ouvrière d

Moura, M

de Franço

Jollet, J

Porsel, ve

82 ans. —

Laurent-I

Pulver,

de Reggio

Thède, d

Trangott,

(Wartemb

phine, de

Georges-I

Sottas, M

Ruffieux,

mev, et T

F

Le plu

On fait

dans le r

du rappo

africaine

rivaliser

ablements de terre et panique à Calabre.
en des bombes continue à Varsovie.
in de cordonnier détruit et 8 per-
ceintes.

CONSEIL DE FRIBOURG

Grand Conseil vote le des chemins de fer ré-
x. — Hier jeudi, a eu lieu
uation de la discussion sur ce
portant.

ris la parole :
Chassot, Spycher, Delatena,
Offaer, Reichler, Biolley, Zur-
Jungo Joseph, Lapp, M. le
r d'Etat Python et M. le Di-
des Travaux publics.

discussion sur l'entrée en ma-
close. L'entrée en matière
tée à l'unanimité.

orde la discussion des arti-
décret.

articles sont adoptés sans mo-
n.

écrit dans son ensemble est
l'unanimité.

ge financier. — Vendredi
le 102^{me} tirage des obliga-
15 fr. 1860 de l'Etat de Fri-
La prime de 30,000 fr. a été

par le n° 43 de la série 253.

88, série 5460, gagne 4000 fr. ;
série 5645, gagne 1000 fr.

250 fr. les séries 1168, n° 50 ;
7 ; 2883, n° 44 ; 2975, n° 29 ;
29 ; 7610, n° 8. Plus un cer-
bre de primes de 125, 75 et

s. — Les sociétés de laiterie
ens, Oanens, Autigny, Chénens,
y, Prez, Noréaz, Seedorf ont
leur lait au prix de 16 centimes,
s locations de 1000 à 1500 fr.

eu. — Jeudi matin, le feu
êtement détruit la maison de
çois Corbood, sise au Patu-
ère la commune de Surpierre.

meuble, comprenant deux loge-
grange, écuries et manège,
é 5500 fr. Tout le mobilier
s dans les flammes.

use du sinistre n'est pas en-
nue.

GRUYÈRE

que Populaire de la
re. — Le mouvement d'affai-
cet établissement l'engage à
son capital-actions de 500,000
à 1 million. Les actionnaires
avoqués dans ce but.

igle dans un poulailler.
a quelque temps, un aiglon
é capturé près de Lessoc. M.
inspecteur forestier, prit chez
une pensionnaire et le logea
plement avec les poules. Chose
e, celles-ci se solidariserent im-
ment contre l'envahisseur et
osèrent le respect avec beau-
crânerie. Cependant, le car-
devenant en grandissant tou-
plus vorace et plus insupporta-
propriétaire vient de lui don-
clef des champs. L'aigle tour-
instant, revint auprès de ses

poules, puis finit pas disparaître pour
de bon.

**Cercle des Arts et Métiers
DE BULLE**

**Dimanche 24 novembre, à
8 heures du soir, soirée fami-
lière.**
LA COMMISSION

M. O. B. — Le chemin de fer
Montreux-Oberland (Montreux-Zwei-
simmen) a transporté en octobre
28.716 voyageurs et 4.610 tonnes de
marchandises et de bagages. Ses re-
cettes ont été de 78,098 fr. Le total
des recettes jusqu'à fin octobre a été
de 1.062.044 fr., soit une augmenta-
tion de recettes de 68.528 fr. sur la
période correspondante de 1906.

Joyusetés.

— Quelle différence y a-t-il entre
la guillotine et le vin ?

— Mais... elle est grande, il me
semble.

— Au contraire, il n'y en a pas.

— Comment cela ?

— Parce que l'un et l'autre font
perdre la tête.

* * *
Le juge. — Accusé, le tribunal vous
condamne à la prison à perpétuité.

L'accusé. — Mais...

Le juge. — Pas un mot, sans cela
on vous donnera un an de plus.

ÉTAT CIVIL DE BULLE
Mois octobre 1907

Naissances :
Wulleret, Léon-Alfred-Narcisse, fils de
Louis-Hubert, contrôl. des recettes aux
O. E. G., de Romont et Fribourg, et de Ca-
roline-Marie, née Maillard. — Sottas, Henri-
Louis, fils de Tobie-Lucien-Raymond, bou-
cher, de Gurnefens, et de Elisa-Louise, née
Morand. — Crotti, Eugène-Alphonse, fils
d'Engèle, négociant, de Bulle et Isone
(Tessin), et de Marie-Louise, née Barbey.
— Verdon, Louis-Alfred-Antoine, fils d'Lei-
dore, instituteur de Dompièrre, et de Marie-
Marguerite, née Meuwly. — Desbiolles,
Louis-Joseph-Engèle, fils d'Arnold-Eu-
gène, négociant, de Blonnens, et de Marie-
Elisabeth-Ursule, née Crotti. — Hansherr,
Charlotte-Louise, fille d'Emile, hôtelier, de
Rottenschwyl (Argovie), et d'Elisa-Ernes-
tine née Klinguely. — Levrat, Pierre-Oré-
lestin, fils de Xavier-Antoine, de Le Crêt,
Le Saugly, Esmond et Pont (Veveyse), et
de Marie, née Barras.

Décès :
Müller, Marie-Caroline, ménagère, femme
de Gottlieb Müller, voiturier, de Bolligen
(Berne), 62 ans. — Geuilloud, Julie-Marie,
ouvrière de fabrique, de Bulle, 17 ans. —
Moura, Marie-Genesviève-Léodésia, veuve
de François Moura, de Grandvillard, 66 ans,
Joillet, Jean-Pierre, dit Jean-Joseph, de
Porsel, veuf de Marie-Caroline, née Wicht,
82 ans. — Bime Jeanne-Hermine, fille de
Laurent-Ernest, de Charmey, 3 mois.

Mariages :
Pulver, Louis-Alphonse prof. de musique,
de Reggisberger (Berne) et Rueffli, Pauline-
Théole, de Langnau (Berne). — Schuler,
Traugott, maître brasseur, de Tierigen
(Wurtemberg), et Wagner Louise-José-
phine, de Hofenz (Autriche). — Dnanand,
Georges-Denis, maréchal, de Vaulruz, et
Sottas, Marie-Marceline, de Charmey. —
Ruffieux, Jules-Emile, agriculteur, de Char-
mey, et Torche, Bertha, de Vuadens.

FAITS DIVERS

Le plus grand livre du monde. —
On fait grand bruit en ce moment,
dans le monde de la librairie anglaise,
du rapport officiel sur la guerre sud-
africaine. Cette œuvre pourra, dit-on,
rivaliser comme étendue, avec l'his-

toire de Sécession, comportant 130
volumes de 1,000 pages, ornées de
3,000 illustrations et de 178 cartes.
Ce n'est pourtant pas un record.

Le record du livre le plus volumi-
neux appartient aux Chinois, avec leur
« Encyclopédie Maxima », comprenant
22,877 tomes et relié en 11,100 volu-
mes.

Malheureusement, cet ouvrage, qui
était sans contredit, le plus volumineux
ouvrage littéraire du monde entier,
fut détruit par le feu, lors des récents
troubles boxers.

ON DEMANDE

La Société des usiniers embaucherait quelques manœuvres terrassiers et bûcherons, et un charpentier.

S'adresser à M. Gremaud, méc., à Bulle.

On cherche

une apprentie couturière, chez
Mme Castelli, maison Wehner, vis-à-vis
du jardin anglais, BULLE.

BISCUITS

des premières fabriques suisses
et anglaises. Grand choix des
meilleures sortes.

**Gaufrettes
Zwiebacks**
etc.

„MERCURE“
La plus importante des
maisons spéciales.



Produit unissant la saveur la plus exquise et
la plus grande vertu d'assaisonnement à une
inaltérabilité absolue ; c'est pourquoi il est le
plus parfait des condiments connus. Très
recommandé par Jules Marmier, Vuadens.

Vente de bois.

Mercrèdi, 4 décem-
bre prochain, la com-
mune de Vuadens
exposera en vente,
par voie de mises
publiques, 660 bit-
lons, 25 carrosses et
25 tas de rondes,
préparés dans sa fo-
rêt du Davin.
Rendez vous des mises,
à 9 1/2 heures
précises du matin, à l'Adry.
Vuadens, le 18 novembre 1907.
Par ordre : Le Secrétaire.

A VENDRE

ou à échanger contre du bétail pour
cause de non emploi une belle jument
brune, 7 ans, de toute confiance ayant été
primée plusieurs fois.
S'adresser à l'agence de publicité Ha-
genstein et Vogler à Bulle.

Mises de bétail et de foin.

Pour cause de départ, le soussigné expo-
sera en vente par voie de mises publiques,
le **lundi, 2 décembre** prochain, dès les
2 heures après midi, devant son domicile à
Grandvillard, savoir : 4 mères-vaches
portantes dont 2 prêtes au veau, 6 génisses
de 2 ans dont 3 portantes, 2 veaux de 9 mois,
1 beau schveck de 8 ans.

Le même jour, il sera exposé en vente
environ 10.000 pieds de foin et regain dont
la moitié en regain à consommer sur place.
Emplacement pour 15 têtes de gros bé-
tail. Pour ce qui concerne le bétail, la vente
a lieu au comptant.

Joseph Brasey.

Nos pires ennemis

sont les préjugés. Sans les préjugés, personne ne voudrait,
pour les repas du matin et du soir, d'autre boisson que le café
de malt de Kathreiner. La science a prouvé que, non seulement,
ce produit réunit tous les avantages des boissons analogues, mais
qu'il est en même temps exempt de leurs effets nuisibles. Que
tous ceux donc qui se trouvent encore sous l'influence d'un vieux
préjugé, renoncent à ce qui faisait leurs délices jusqu'ici et se
hâtent, au contraire, de jouir des précieux avantages que leur
procurera, par un usage régulier et journalier, la consommation
du véritable Kathreiner ! Faites un essai et vous serez convaincus !

Maison à vendre

On offre à vendre, de gré à gré à Romont un joli bâtiment bien situé,
comprenant atelier de charron très achalandé, logements et grand
local pour y installer une forge avec peu de dépenses.
Ensuite de la vente d'une forge dans le voisinage pour être affectée à une
autre destination. l'achat du dit immeuble par un maréchal lui assure une
clientèle très importante.
Pour renseignements, s'adresser à Ch. Bosson, not., à Romont.

Bûcherons.

Dix bons ouvriers bûcherons
sont demandés immédiatement chez Jules
BERDOZ à Rossinières.

On demande pour le 15 décembre ou
1^{er} janvier un bon

Domestique

sachant bien traire. Gage suivant conve-
nance.
S'adresser à M. Charles Ummel,
Valanvron près La Chaux-de-Fonds.

A l'occasion de la foire
lundi 25 novembre

BONNE MUSIQUE
et danse libre

à la
Maison de Ville, La Roche.
Pont de danse convert et en parquet.
Invitation cordiale,
Scherty, propriétaire.

Dimanche 8 décembre

Grande Cassée

Hôtel du Reposoir
Sâles.
Invitation cordiale,
Le propriétaire.

A VENDRE

faute d'emploi, une cithre neuve.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

un très bon violon.
S'adresser au bureau du journal. Par
écrit timbre pour réponse.

Préparation de bois.

La commune de Nivivins met au concours
la préparation de 200 plantes de sa-
pin. Prendre connaissance des conditions
au secrétariat communal ou les soumissions
portant la souscription « soumission pour
préparation de bois » seront remises caché-
tées jusqu'à lundi soir 26 novembre cou-
rant à 6 heures.
Par ordre : Le Secrétariat communal.

Dimanche 24 novembre

Cassée - Concert

au LION D'OR
La Roche.
Invitation cordiale,
Roulin, aubergiste.

**Cercle des Arts et Métiers
DE BULLE**

Le coupon. 6^{me} dividende, des actions
est payable dès ce jour, à raison de
frs. 3 par titre et peut être encaissé soit
auprès du caissier, M. Eugène CROTTI,
soit auprès du concierge du Cercle.

Dimanche 1^{er} décembre

CASSÉE
à la Croix-Blanche
à Riaz.
Invitation cordiale,
Pierre Pugin.

Dimanche 24 novembre

Cassée - Concert

à La Couronne, à Sâles.
Invitation cordiale,
Desbioux.

Dimanche 24 novembre

CASSÉE - CONCERT
à l'Hôtel de-Ville
LA TOUR-DE-TRÈME
Invitation cordiale,
François YERLY

Dimanche 24 novembre

CASSÉE
à l'auberge de la Croix-Blanche
à EPAGNY.
Invitation cordiale,
Vve GEINOZ.

Dimanche 1^{er} décembre

CASSÉE
Hôtel du Chamois
BOTTERENS
Invitation cordiale,
Le tenancier : ELTSCHINGER

Dimanche 24 novembre

CASSÉE
à l'auberge de la Croix-Verte
à ÉCHARLENS.
Invitation cordiale,
Le tenancier.

Banque Populaire de la Gruyère

A BULLE

(Fondée en 1853)

Nous émettons actuellement et jusqu'à nouvel avis des
Certificats de dépôt d'espèces
nominatifs ou au porteur

à 4 1/4 %

à 3-5 ans fixe, dénonçables aux conditions usuelles de la Banque.
Les titres sont émis pour des montants divisibles par 100 et ne pourront être inférieurs à fr. 500.—

La Direction.

LOUIS WERRO, Montilier, près Morat.

Fabrique de montres de confiance fondée en 1896.

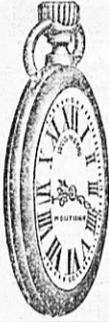
Remontoirs Ancre, très solides et bien réglés, pour hommes et dames.

En nickel ou acier noir à Fr. 8.50, 9.50, 11.— et 12.—.

En argent contrôlé et gravé à Fr. 15.—, 16.—, 18.— et 20.—.

Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans. Envoi franco contre remboursement. — Pas de ventes par acomptes. Atelier spécial pour rhabillages de montres de tous genres aux prix les plus bas.

On accepte en paiement les vieilles boîtes de montres or et argent.



Lots

de la loterie pour la reconstruction de l'église incendiée de

Planfayon

4376 lots en espèces fr. 60,000.

1^{er} lots de fr. 15,000, 5,000, 1,000, etc.

Cette loterie mérite le soutien de tout le monde. — On cherche des revendeurs. Conditions très favorables. — Demandez le tarif.

Les billets sont en vente par le Bureau central, Grand'Rue 31, à Fribourg, ou à l'agence Fleury, rue Gourgas, Genève, et chez les revendeurs, à Bulle. [1080]

Marque déposée.



POUDRE MAYOR

tonique, dépurative, antiépidémique

POUR LE BÉTAIL

de B. MAYOR, vétérinaire et pharm.



Vente en gros: Vve Alf. DELISLE & C^e, fab^{re}, Lausanne et A. PANCHAUD, Vevey
Attention aux contrefaçons. — En vente partout.

Machines à coudre

Toujours en magasin grand choix de machines à coudre des premières marques. Vente avec facilité de paiement et fort escompte au comptant. — Catalogue avec prix sur demande.

Jos. GREMAUD, mécanicien, BULLE.

Banque Populaire de la Gruyère

à BULLE

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, le dimanche 1^{er} décembre 1907, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel des Alpes, à Bulle.

ORDRE DU JOUR:

Augmentation du capital-actions de fr. 500,000.— à fr. 1,000,000.—.

Les actions devront être déposées à notre caisse jusqu'au samedi 30 novembre prochain, à 5 heures du soir, contre récépissé, qui servira de carte d'entrée à l'assemblée.

Il ne sera point délivré de cartes à l'entrée de la salle.

Bulle, le 15 novembre 1907.

Le Président du Conseil d'administration:
Alex. ANDREY, not.

Auberge à louer.

La commune de La Tour-de-Trême exposera en location par voie de mises publiques pour le terme de six années; l'auberge qu'elle possède sous l'enseigne de La Maison-de-Ville, avec belle dépendance soit: grange, écurie, remise et abri, buche, jeu de quilles et environ une pose de terrain.

L'entrée en jouissance aura lieu le 11 novembre 1908. Les mises auront lieu en dite auberge le lundi, 25 novembre prochain, dès les 2 heures de l'après-midi, sous de favorables conditions.

La Tour, le 11 novembre 1907.

Le Secrétaire communal.

Voulez-vous éviter les maladies durant l'hiver? Chaussez-vous chaudement et à bon marché.

Pour cela, achetez vos chaussures au magasin

Th. Sottas-Thalmann, Bulle

Maison Barras, en face du Cheval-Blanc

le mieux fourni en chaussures d'hiver.

Chaussures de luxe, souliers de travail, socques, chaussons, babouches, snow-boot.

Prix sans concurrence.

La maison se charge des réparations.

A. FLEURY, marchand-tailleur, à Bulle.

Grand choix de draperies anglaises et françaises

(les meilleures)

pour Pardessus et Raglans

Choix riche pour vêtements ainsi que pour pantalons fantaisies.

Coupe moderne, exécution prompte et soignée. Prix modérés. Echantillons à disposition.

Acheteurs et vendeurs

d'immeubles, villas, commerces, domaines, terrain à bâtir, auberges ou associés sont priés d'envoyer leur adresse à la

Grundstück-Centrale-Zurich,

Badenerstrasse 240. Je ne suis pas un agent, je ne prends des provisions de personnes. Relations directes entre l'acheteur et le vendeur. Discretion absolue. Visite sans frais et renseignements gratuits.

A louer

2 appartements confortables.

Rue de Vevey

un grand local.

S'informez à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle.

Les meilleurs CAFÉS

sont ceux toujours fraîchement grillés chaque semaine.

La livre depuis 80 ct.

Café vert depuis 60 ct.

Vve Louis Treyvaud

38, Grand'Rue, Bulle.

Sur demande le café est moulu gratuitement. [67]

Logements à louer

chez Torche, La Tour.

Les Fils d'Ernest Glasson

BULLE

Cuirs et coupons forts pour semelles, empeignes; Veaux cirés et cuirs noirs.

MARCO

à fr. 0,80, 1.—, 1,20 et 1,50 le litre.

Cognac et Rhum

à fr. 1,50, 2.—, 3.— et 4.— le litre.

Se recommande,

Francisco RIBES, à Bulle.

A vendre ou à louer

En suite, pour cause de santé, une boulangerie et épicerie bien achalandée, dans un village de la Basse Gruyère. S'adresser au bureau du journal.

A louer

à Broc, deux chambres meublées et chauffées pour filles qui vont à la fabrique. S'adresser à Henri Jacquero, à Broc.

A louer:

un bel appartement bien exposé au soleil, comprenant 3 chambres meublées si on le désire, avec cuisine, eau et lumière électrique. S'adresser à l'Hôtel Bellevue, à Broc.

Bons ouvriers menuisiers

sont demandés de suite chez M. Pithoud, usinier, Neirivue.

Vaches en hivernage.

On en prendrait une quinzaine jusqu'en avril 1908. S'adresser à Alois Chappuis, Puidoux (Vaud.)

A louer:

une jolie chambre meublée à proximité de la gare. S'adresser au bureau du journal.

A la Tannerie du Bry

et à son dépôt de BULLE

Cuirs forts suisse et étranger; Empeignes et peaux diverses. Prix réduits.

Jeune homme

ayant au moins fait de bonnes études primaires, aurait l'occasion de faire un excellent apprentissage dans un établissement industriel de Bulle où il y trouverait une place d'avenir. Rétribution immédiate. S'adresser, par écrit, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, sous H 1565 B.

OCCASION

A vendre plusieurs fourneaux portatifs, 3 calorifères, 1 fourneau molasse avec banc, 1 en catelles, 1 machine à presser, 1 poignée et 1 vélo. Le tout à très bas prix. S'adresser à Ernest Rime, fumiste, à Bulle.

A vendre

ou à louer, à Gurnefens, près de la route cantonale, joli bâtiment, comprenant maison d'habitation, grange, écurie, eau, avec 3/4 pose bon terrain. Favorables conditions de paiement. S'adresser à M. Maxime PERRIN, à Botterens.

A LOUER

une chambre meublée avec fourneau, rue de Bouleyres, n° 79 au 2^{me} étage.

A louer:

deux logements de 2 chambres et cuisine, eau et lumière, pour personnes tranquilles. S'adresser au bureau du journal.

Lessive Schuler
à base d'ammoniaque et de térébenthine

Avec paquets gratuits ou jolis cadeaux-primes.